



## Il était une fois... le festin de Jeannot lapin

C'est avec un immense plaisir et une motivation débordante que je reviens pratiquer dans mes Laurentides, ma terre natale. En effet, je me suis jointe depuis peu à l'équipe sympathique et conviviale de l'Hôpital vétérinaire Prévost. Mon nom : Valérie Desjardins. Il se peut que vous m'ayez déjà croisée lors de vos récentes visites à l'hôpital durant le mois de juin. Si ce n'est pas le cas, soyez bien assurés que nous finirons bien par nous rencontrer dans les mois à venir, c'est garanti!

Mes champs d'intérêts sont variés et quelques peu différents de mes deux collègues vétérinaires. Bien que j'aie toujours une grande satisfaction à prendre soin du plus petit chat au plus grand chien, je désire vous informer que je peux également traiter vos petits rongeurs de compagnie (hamster, gerbille, cochon d'Inde, chinchilla, souris, rat...), vos lapins, furets, oiseaux de compagnie ainsi que les reptiles. Vos petits compagnons à quatre, deux et même sans pattes (!), pourront désormais visiter le vétérinaire en cas de pépin. Je profite donc de l'occasion pour discuter avec vous des priorités alimentaires spécifiques au lapin de compagnie.

Identifié à tort comme étant un rongeur (1 paire d'incisives), ce petit animal à fourrure fait plutôt partie de l'ordre des Lagomorphes (2 paires d'incisives). Vous n'êtes pas convaincu? Regardez bien derrière les deux grandes incisives, vous découvrirez deux minuscules dents bien timides. Cette particularité anatomique est suffisante pour classer les lapins dans une catégorie bien à part.

La majorité des lapins de compagnie souffrent d'embonpoint et les principaux problèmes médicaux que nous rencontrons chez cette espèce sont d'ordre alimentaire. Lorsque vous aurez terminé de lire ma chronique, l'envie vous prendra qui sait, de modifier la diète de votre cher ami. Toutefois, calmez vos ardeurs bien justifiées et n'oubliez pas que les lapins sont très sensibles aux changements de diète. Ces derniers doivent être faits de manière très progressive. La patience est de mise, mais dites-vous bien que votre Jeannot ne s'en portera que mieux à long terme.

Afin de maintenir une motilité gastro-intestinale optimale, le lapin nécessite une diète riche en fibres (18% minimum dont 10% non-digestibles). Les foins de graminées sont idéaux et répondent aisément aux besoins nutritionnels de votre ami. Les foins tels que "Fléole des prés" ou des foins de céréales sont fortement recommandés et très équilibrés. Ils devraient constituer l'élément principal de la diète de votre lapin. Évitez les foins de légumineuses (luzerne, trèfle), trop riches en calcium et en protéines qui prédisposent aux maladies génito-urinaires. Ensuite, les légumes tels que le brocoli, chou de Bruxelles, carotte (évidemment!), piment, persil, pois mange-tout et laitue peuvent être offerts graduellement en surveillant l'apparence des fèces. Favorisez la diversité et la variété. En proposant plusieurs choix, vous détecterez ses préférences plus rapidement. Quelques fruits peuvent être donnés en gâterie. De la pomme, poire, orange, pêche, ananas, fraise et mangue sont de bonnes options. Attention, les fruits ont tendance à liquéfier les selles, la modération a bien meilleur goût! La moulée commerciale a tendance à faire engraisser le lapin, car elle est très riche en gras et en protéines. De plus, elle favorise les problèmes de motilité gastrique et de surcroissance dentaire. Il n'est pas essentiel de donner de la moulée si le lapin mange du foin et des légumes variés. Cependant, si vous tenez à en offrir, assurez-vous de respecter ces normes: minimum 18% de fibres, maximum de 2.5% de gras, maximum 16% de protéines et 1% de calcium. Le lapin ne devrait pas recevoir plus de 60-90 grammes de moulée/jour. Finalement, des suppléments sont intéressants pour enjoliver et divertir votre animal. Vous pouvez offrir des branches de pomier, des feuilles de framboisier et pissenlit. Évitez les gâteries commerciales, riches en sucre. N'oubliez pas de laisser à portée de museau une bonne quantité d'eau fraîche, surtout en temps de canicule!

Voilà, en espérant que ces quelques conseils nutritionnels vous seront utiles et agrémenteront votre lien si particulier existant avec votre lapin. Si vous avez des interrogations, notre équipe de technicienne ainsi que moi-même seront toujours très enchantées de soigner votre Jeannot et de vous servir.

**Dre Valérie Desjardins, d.m.v.**  
Tél.: 224-4460  
2906, Curé Labelle, Prévost  
www.hopitalveterinaire.com

## La journée d'analyse d'eau

# « Analyse moi ça » une campagne efficace

Stéphane Parent

**Les membres du comité consultatif en environnement de la Ville de Prévost se frottent les mains et pour cause, car la journée d'analyse d'eau a connu un succès boeuf.**

Avec une augmentation de 70% du nombre d'analyses soit 26 analyses physico-chimiques, 68 bactériologiques, 44 analyses d'eau des lacs (coliforme fécaux et streptocoques) et 14 analyses du phosphore.

152 demandes d'analyses d'eau ont été répertoriées, ce qui constitue un taux de participation fort éloquent selon madame Marie

France Allard, Directrice du laboratoire chez Bio-Service.

Encore et toujours le fer de lance d'un concept inhabituel puisque, a priori, les analyses d'eau sont réservées aux puits ou souvent limitées aux plages publiques, l'analyse d'eau des lacs et des rivières a permis aux associations participantes, ainsi qu'aux riverains, d'avoir un



L'équipe de Bio-Service : Sylvie Allard, Marie France Allard, Stéphane Parent (responsable du concept), Annie Gareau et Ninon Cloutier.

bilan de santé de l'eau à prix modique.

On se souvient que le concept avait été refilé à la Ville de St-Hippolyte l'année passée, qui a réité-

ré cette année la journée d'analyse d'eau le samedi 16 juillet. Eh bien croyez-le ou non, nous avons encore battu la ville voisine avec une trentaine d'analyses de plus; c'est peut-être la fin d'une saine rivalité.

## Pour le service des incendies de Prévost

# Des investissements de 855 000 \$

Raphaëlle Chaumont

**Le 22 juin 2005, le maire de Prévost, monsieur Claude Charbonneau, ainsi que madame Lucie Papineau nous ont présenté la facture des investissements apportés au système de prévention des incendies de la ville. Concentrés sur quatre volets, les coûts s'élèvent à 855 000 \$.**

En premier lieu, la caserne sera agrandie au coût de 400 000 \$ afin de pouvoir accueillir le nouveau camion auto-pompe citerne qui sera acquis au prix de 325 000 \$. Ensuite, pour l'équipement de combat d'incendie approprié, des frais de 100 000 \$ ont été estimés. Puis finalement, des coûts de 30 000 \$ sont

nécessaires à la réhabilitation du camion citerne auto-pompe déjà existant.

Les investissements ont été apportés dans le but de permettre une sécurité maximale aux citoyens de Prévost, une ville en pleine expansion.



Steeven Carey, architecte, Robert Monette, directeur de la sécurité publique, André Francoeur, ingénieur CIMA, Jean-Pierre Joubert, conseiller, Lucie Papineau, députée, Claude Charbonneau, maire, Michel Vendette, contracteur, Germain Richer, conseiller et Karine Girard, ingénieure à la ville.

## Elections municipales de novembre 2005

# Le Journal propose un espace gratuit à tous les candidats

Benoît Guérin

**Le Journal de Prévost, Piedmont et Ste-Anne-des-Lacs soucieux de fournir à ses concitoyens une information adéquate, offre à tous les candidats et partis politiques reconnus officiellement pour les élections municipales de novembre, la possibilité de se faire connaître et de faire valoir leur programme électoral gratuitement, mais aux conditions déterminées ci-bas.**

Cet espace fourni par le Journal n'empêche toutefois pas les candidats de devenir annonceurs dans nos pages aux conditions habituelles consenties à nos annonceurs.

Dans l'édition de septembre, nous comptons vous présenter tous les candidats qui brigueront les postes de maires et de conseillers lors de l'élection de novembre. Nous publierons alors la photographie de

tous les candidats accompagnée d'un texte de 500 caractères présentant chaque candidat. Notez bien que ce texte sera rédigé par les candidats eux-mêmes afin de se présenter aux électeurs. Ce texte vise à faire connaître le curriculum vitae des candidats, leurs réalisations antérieures et leur implication dans la communauté. Les textes et photographies devront nous parvenir avant le 9 septembre 2005.

En octobre nous inviterons chacun des candidats à nous faire connaître sa « promesse électorale », soit l'action ou l'engagement électoral le plus important pour le candidat ou son parti et qu'il compte réaliser pour son district électoral ou pour sa municipalité pendant son mandat de 4 ans. À titre d'exemple, ces engagements électoraux, choisis par les candidats, pourront se retrouver parmi les champs d'intervention de la municipalité, que ce soit le zonage et l'urbanisme, les permis et inspection, l'environnement, les loisirs, les sports et le plein-air, la culture, les travaux publics ou tout autre.

Les candidats nous fourniront chacun un texte de leur cru ne dépassant pas 500 caractères. Ces

textes devront nous parvenir avant le 14 octobre 2005.

Le Journal ne coupera ni ne modifiera les textes qui lui seront soumis, sauf avec l'accord des candidats concernés si ceux-ci s'avéraient trop longs. Le Journal souligne toutefois qu'il ne publiera aucun texte, qui de son avis serait de nature raciste, sexiste, haineux ou autrement diffamatoire.

Le présent avis sera transmis par la poste aux partis politiques municipaux et candidats connus à ce jour et aux autres au fur et à mesure qu'ils seront connus. Pour toute information, on peut communiquer avec le rédacteur en chef du Journal, Michel Fortier au 450-602-2794 ou sur son courriel: [redaction@journaldeprevost.ca](mailto:redaction@journaldeprevost.ca).

## Journal de Prévost

**Mission :** www.journaldeprevost.ca  
Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

**AVIS :**  
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises  
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0  
Tél. : 450 602-2794  
Télé. : 450 224-1548

**Fondateur :**  
Jean Laurin  
**Rédacteur en chef et directeur technique :**  
Michel Fortier  
[redaction@journaldeprevost.ca](mailto:redaction@journaldeprevost.ca)

**Journaliste :**  
Raphaëlle Chaumont  
Roxane Fortier

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. » Jacques Prévert

**Conseiller juridique :**  
Benoît Guérin  
[bguerin@journaldeprevost.ca](mailto:bguerin@journaldeprevost.ca)

**Conseil d'administration et collaborateurs :**  
M. Benoît Guérin, président  
M. Michel Fortier, trésorier  
M. Yvan Gladu  
M. Élie Laroche  
Mme Lucile Leduc  
Mme Louise Hamelin  
Mme Annie Depont  
M. Stéphane Parent  
M. André Morin

**Révision des textes :**  
Yvan Gladu, Yves Deslauriers, Solange Trudel, Louise Hamelin, Marc-André Morin, Benoît Guérin, Annie Depont et Raphaëlle Chaumont.

**Infographie :**  
Carole Bouchard  
[infographie@journaldeprevost.ca](mailto:infographie@journaldeprevost.ca)

**Représentante publicitaire :**  
Fernande Gauthier,  
Tél. : 450 224-1651  
Cell. : 450-530-0812  
[fernandegauthier@videotron.ca](mailto:fernandegauthier@videotron.ca)

**Imprimeur :**  
Transcontinental Impression

**Tirage :** 8 200 exemplaires  
**Distribution :** Postes Canada

**Dépôt légal :**  
- Bibliothèque nationale du Québec  
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec  
tirage certifié AVDA membre 2002